

2025

Rapport Responsabilité Sociétale de l'Entreprise



L'ÉNERGIE VERTE EST DANS NOTRE NATURE | L'ÉNERGIE VERTE EST DANS NOTRE NATURE



01.

Édito

Chez **Coriance**, le choix d'agir concrètement pour décarboner la chaleur a été fait dès la création du Groupe : il constitue un engagement fondateur qui demeure au cœur de notre stratégie.

En 2025, **Coriance** a poursuivi sa trajectoire de croissance avec l'obtention de nouveaux contrats structurants et le renouvellement de concessions majeures. Ces succès confirment la confiance durable que nous accordent nos partenaires publics et confortent notre ancrage dans les territoires. Ils illustrent également la pertinence de notre modèle : celui d'un acteur indépendant, spécialisé et de proximité, capable de proposer des solutions à la fois durables, performantes et compétitives.

Nous poursuivons activement la montée en puissance des énergies renouvelables et de récupération dans notre mix énergétique, avec la volonté affirmée d'accélérer cette dynamique. L'ensemble de nos réseaux est majoritairement alimenté en énergies décarbonées, et nous nous attachons à augmenter cette part dans les nouveaux réseaux que nous remportons comme dans les affaires en renouvellement. Cette démarche atteste de notre contribution à la transition énergétique dans chacun des projets.

La sécurité constitue une priorité absolue. Nous avons déployé dès janvier 2026 un nouveau plan Sécurité, plus structurant et mobilisateur, qui renforce durablement notre culture de prévention et d'exemplarité.

En arrivant chez **Coriance**, j'ai été particulièrement marqué par l'engagement des équipes. Sur le terrain comme dans les bureaux, j'ai découvert des femmes et des hommes fiers de leur métier, exigeants et pleinement conscients du rôle essentiel qu'ils jouent dans la transition énergétique.

Cet engagement se traduit concrètement et se voit reconnu. Le renouvellement de notre label HappyIndex®AtWork en est une illustration : **Coriance** est une entreprise où il fait bon travailler. C'est un atout majeur, qui renforce notre attractivité et notre capacité à attirer et fidéliser.

Cet attachement de nos collaborateurs au groupe **Coriance** se matérialise par un niveau d'adhésion particulièrement élevé à l'actionnariat salarié via un fonds commun de placement d'entreprise (FCPE). Mis en place en 2025, ce FCPE constitue un signal fort : celui d'une entreprise qui partage la valeur créée et associe durablement ses équipes à son développement.

Les années à venir s'inscrivent dans cette continuité. Nous poursuivrons nos investissements, soutiendrons l'innovation et resterons fidèles à ce qui fait notre identité : la proximité avec les territoires, l'exigence de qualité de service et le sens des responsabilités que nous portons dans la transition énergétique.



Fabrice Lepoutre

Président exécutif de Coriance Groupe

Notre histoire

Après les chocs pétroliers des années 1980, l'Île-de-France a vu émerger de nombreux réseaux de chaleur urbains.

→ Ainsi, en 1998

Gaz de France a créé **Coriance** pour exploiter les réseaux géothermiques de Meaux, Fresnes et Chelles.

→ En 2006

À la suite de la fusion des deux groupes énergétiques Gaz de France et Suez, les autorités européennes de la Concurrence ont demandé que le nouvel ensemble cède **Coriance**. Et depuis 2012, la société est totalement indépendante des groupes énergétiques. Au fil des années, **Coriance** a poursuivi son développement, en Île-de-France et en province, avec un souci constant d'innovation.

→ Dès 2009

Le Groupe a conçu ses premiers réseaux biomasse à Andrézieux, Castres, Manosque et Montrond.

→ En 2017

Il est à l'origine du premier réseau de chaleur alimenté par des combustibles solides de récupération (CSR) à Laval.

→ En 2018

Coriance a intégré à son portefeuille le réseau de Herstal situé en Belgique, une première référence à l'étranger.

→ En 2019

Coriance a signé la délégation de service public avec l'Agglomération de Cergy-Pontoise pour exploiter l'un des plus importants réseaux de France. En 2019 toujours, **Coriance** a acquis l'unité de cogénération biomasse à Commeny permettant ainsi de couvrir 80 % des besoins énergétiques du site industriel Adisseo.

Pour répondre aux besoins croissants de décarbonation des industriels et leur offrir un accompagnement spécifique, **Coriance** a créé en 2023 une Direction de l'Industrie, qui leur propose de réduire leur consommation énergétique et de diminuer leur dépendance aux énergies fossiles.

→ Depuis 2023

Vauban Infrastructure Partners et le groupe Caisse des Dépôts se sont associés pour racheter **Coriance** afin de l'aider à poursuivre et à intensifier une croissance ininterrompue depuis sa création.

→ En 2026

Fabrice Lepoutre rejoint le groupe **Coriance** au poste de Président exécutif.

→ Coriance en chiffres

73 % *

d'énergies renouvelables et de récupération pour alimenter nos réseaux :



17 %

Géothermie



27 %

Biomasse



29 %

Énergie de récupération

* Chiffres 2026

47

réseaux de chaleur et de froid urbains exploités ou en construction

215 000

équivalents-logements raccordés

2,15 TWh

de chaleur distribuée

515 millions

d'euros de chiffre d'affaires (IFRS)

8 %

de part de marché

600

collaborateurs

550 000 t

de CO₂ évitées chaque année

583 km

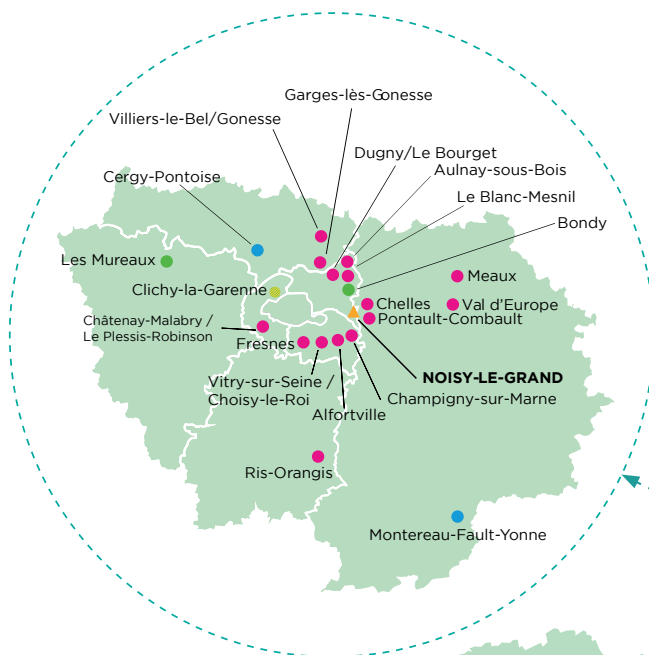
de réseaux

93 %

des investissements sont certifiés durables

Nos implantations :

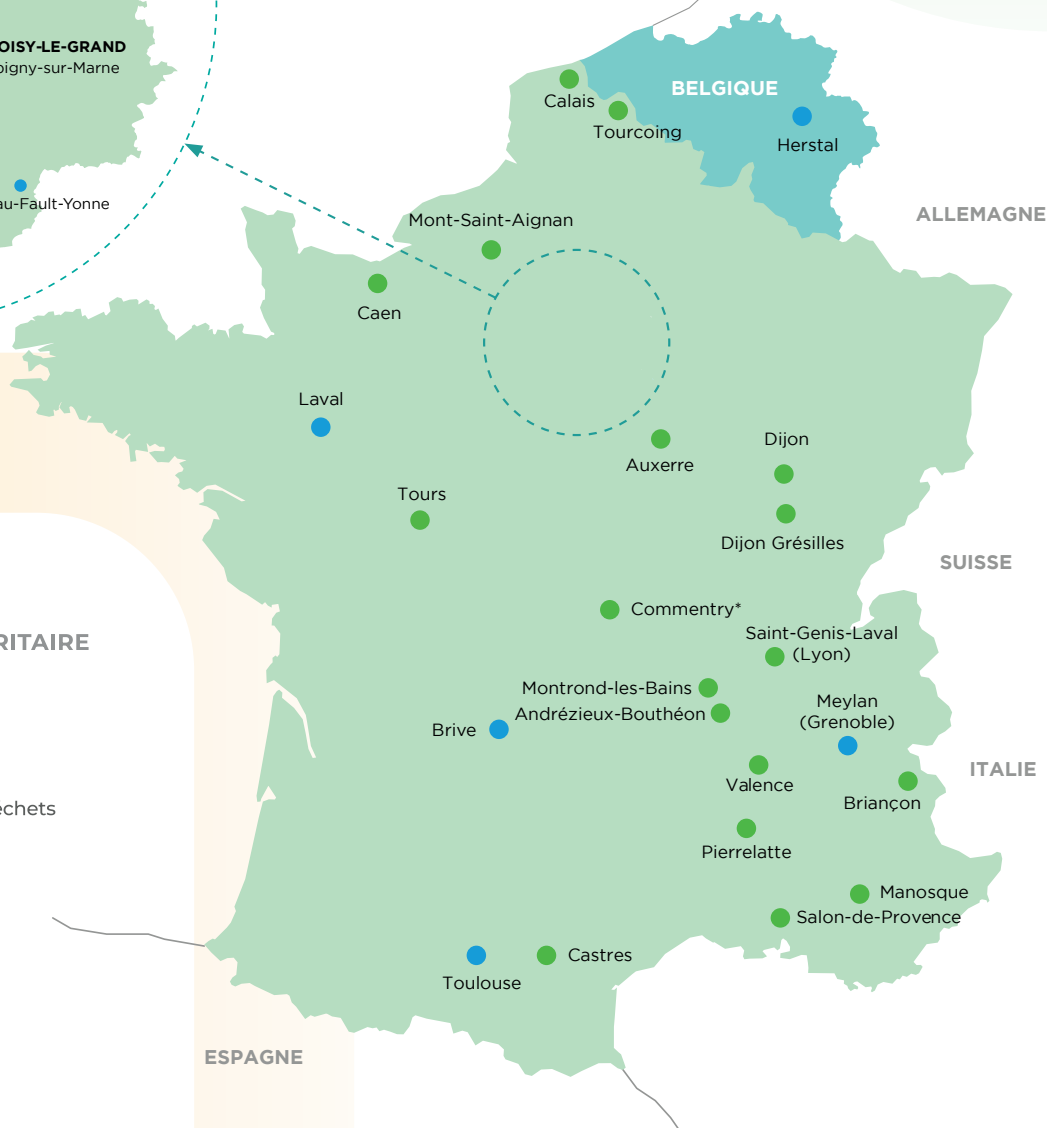
RÉSEAUX DE CHALEUR CORIANCE



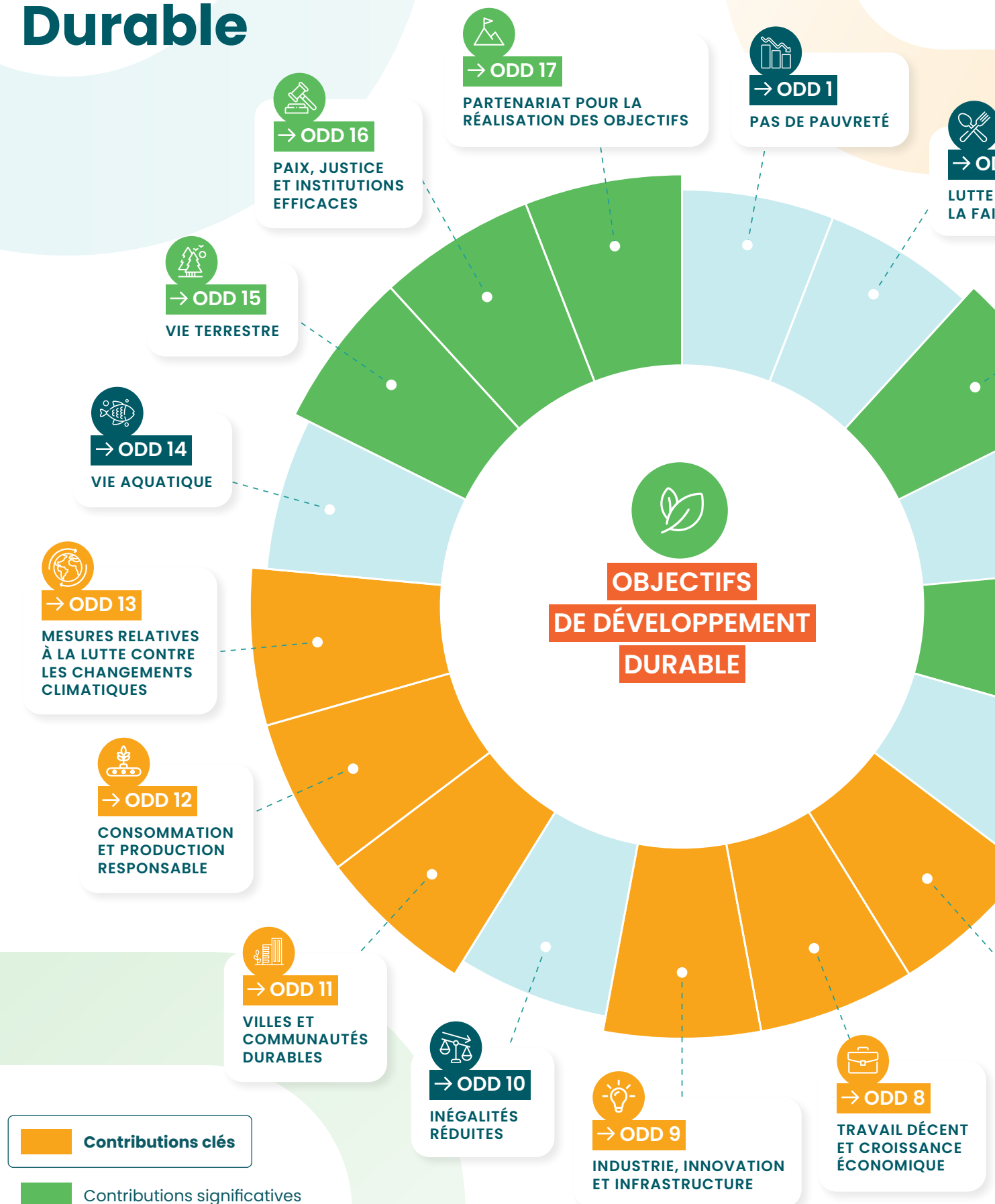
SOLUTION ÉNERGÉTIQUE MAJORITAIRE

- Biomasse
- Géothermie
- Récupération sur traitement des déchets
- Gaz vert
- ▲ Siège social

* Site industriel.



La contribution de Coriance aux Objectifs de Développement Durable



DD 2

CONTRE
M



→ ODD 3

BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE



→ ODD 4

ÉDUCATION
DE QUALITÉ



→ ODD 5

ÉGALITÉ ENTRE
LES SEXES



→ ODD 6

EAU PROPRE ET
ASSAINISSEMENT



→ ODD 7

ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN COÛT
ABORDABLE

En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé « Agenda 2030 ».

C'est un plan d'action pour l'humanité, la planète et la prospérité. Il porte une vision de transformation de notre monde en renforçant la paix, en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable.

→ Au cœur de l'Agenda 2030

17 Objectifs de Développement Durable (ODD) ont été fixés.

Ils couvrent l'intégralité des enjeux de développement dans tous les pays tels que le **climat**, la **biodiversité**, l'**énergie**, l'**eau**, la **pauvreté**, l'**égalité des genres**, la **prospérité économique** ou encore la **paix**, l'**agriculture**, l'**éducation**, etc.

→ Contributions clés

ODD	Contribution citée	Exemples d'actions
ODD 7 : Énergie propre et d'un coût abordable	Coriance distribue de la chaleur propre à un prix compétitif.	• Plus de 73 % d'énergies renouvelables et de récupération alimentent l'équivalent de 215 000 logements. • Coriance est le seul acteur français spécialiste exclusif des réseaux de chaleur urbains. • 47 réseaux de chaleur et de froid sont exploités ou en construction.
ODD 8 : Travail décent et croissance économique	Coriance vise à recruter et accompagner ses collaborateurs tout au long de leur carrière.	• Coriance vise l'Objectif zéro accident et déploie des mesures de sécurité renforcées pour les plus exposés. • Un nouveau plan d'action prévention sécurité 2026-2028 est préparé. • Coriance déploie une pépinière et l'alternance pour soutenir le développement professionnel. • Les collaborateurs sont accompagnés par la formation et la mobilité interne.
ODD 9 : Industrie, innovation et infrastructure	Coriance déploie des infrastructures utilisant les meilleures technologies pour la décarbonation.	• Coriance augmente son utilisation des énergies de récupération et adopte des technologies avancées pour la décarbonation industrielle. • Des systèmes d'information modernes et sécurisés sont déployés pour optimiser les opérations. • 93 % des investissements sont alignés avec la taxonomie européenne.
ODD 11 : Villes et communautés durables	Coriance participe activement au développement des villes de façon durable.	• Coriance propose des infrastructures durables. • Coriance veille à la préservation de la qualité de l'eau et de l'air.
ODD 12 : Consommation et production responsable	Coriance s'engage à consommer et produire de manière responsable.	• Coriance gère durablement les ressources et valorise 63 % de ses déchets. • 100 % de la biomasse consommée est d'origine française. • Coriance adhère à la Charte des Achats Responsables.
ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	Coriance s'engage à atteindre la neutralité carbone avant 2050.	• Coriance évite l'émission de 550 000 tonnes de CO₂ par an. • L'intensité carbone est en baisse de 5 % en 2025.

→ Contributions significatives

ODD	Contribution citée	Exemples d'actions
ODD 3 : Bonne santé et bien-être	Coriance s'engage à favoriser l'épanouissement personnel de ses collaborateurs.	• Coriance accompagne et suit ses collaborateurs dans leur recherche de logement. • Des berceaux sont attribués au sein du réseau « La Maison Bleue ». • Des actions de sensibilisation sont menées, portant sur les agissements sexistes ainsi que sur les cancers féminins et masculins.» • Le plan d'action QVCT met en œuvre des initiatives améliorant la qualité de vie au travail.
ODD 5 : Égalité entre les sexes	Coriance s'engage à promouvoir l'égalité et l'éthique.	• L'index égalité femmes-hommes s'élève à 88/100. • Le taux de féminisation est de 27,7 %, égal à la moyenne du secteur industriel en France.
ODD 15 : Vie terrestre	Coriance s'engage à œuvrer pour la préservation des écosystèmes.	• Coriance participe à des projets de reforestation. • Des actions sont adaptées en faveur de la biodiversité.
ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces	Coriance s'engage à maintenir des pratiques équitables, transparentes et responsables.	• Coriance privilégie les fournisseurs respectant des normes éthiques et environnementales strictes. • Des enquêtes sont réalisées pour mesurer la satisfaction des clients et améliorer continuellement les services.
ODD 17 : Partenariat pour la réalisation des objectifs	Coriance s'engage à intégrer ses partenaires dans l'atteinte de ses objectifs.	• Coriance soutient 32 associations sportives locales. • Signature de partenariats avec des écoles d'ingénieurs.



Un acteur clé de la décarbonation de la chaleur en France

En 2025, **Coriance** a renforcé sa position d'acteur national de la décarbonation des besoins thermiques. En investissant plus de 350 millions d'euros en faveur de la transition énergétique, le Groupe poursuit son engagement à participer à la réduction des émissions de CO₂ partout sur le territoire et joue un rôle clé dans la réalisation des objectifs nationaux de neutralité carbone à l'horizon 2050. Il représente aujourd'hui 8 % du marché français des réseaux de chaleur et il est le troisième acteur du secteur.

En 2025, **93 % des dépenses d'investissement de Coriance étaient alignées à la taxonomie européenne**, le système de classification qui identifie les activités économiques certifiées durables.

Coriance se distingue ainsi par plusieurs aspects clés :

- **Un mix énergétique vertueux** : le taux d'EnR&R s'établit pour 2025 à 65,9 %. Plusieurs incidents opérationnels ont causé de longues indisponibilités de moyens de production renouvelables. Sans ces incidents, le taux se serait établi à 70,5 %. **Coriance** prévoit une remontée de ce taux en 2026.
- **Son expertise** : **Coriance** est le seul énergéticien à se consacrer quasi exclusivement au seul secteur des réseaux de chaleur et de froid. Cette spécialisation lui permet de proposer des solutions énergétiques neutres et adaptées aux besoins spécifiques de chacun, et d'établir une relation de proximité et de confiance avec ses clients et partenaires.
- **Son indépendance** : **Coriance** se distingue par son indépendance vis-à-vis des grands groupes énergétiques. Son actionnariat exclusivement français associe Vauban Infrastructure Partners (Vauban) et le groupe Caisse des Dépôts. Cette structure actionnariale lui permet de bénéficier d'un soutien financier solide.

Contrats de délégation de service public signés en 2024 :

- **Janvier** : Signature du renouvellement du contrat avec le Syndicat Mixte pour la géothermie de Meaux pour le réseau de chaleur de Meaux (28 M€ investis, 86 % d'EnR, 34,8 km, 221 sous-stations).
- **Janvier** : Signature du contrat avec Tours Métropole Val de Loire pour créer Energie Verte de Tours Métropole et un réseau de chaleur sur les communes de Chambray-lès-Tours, Joué-lès-Tours, Saint-Avertin et le quartier des Deux Lions à Tours (92 M€ investis, 90 % d'EnR, 25 km).
- **Juin** : Signature du renouvellement du contrat avec l'Etablissement Public Campinois de Géothermie pour le réseau de chaleur de Champigny-sur-Marne (3,9 M€ investis, 84 % d'EnR, 9 km).
- **Juillet** : Signature du contrat avec Paris-Vallée de la Marne et le Plessis-Trévisé pour créer GéoBrie et un réseau de chaleur sur les communes d'Emerainville, du Plessis-Trévisé, de Pontault-Combault et de Roissy-en-Brie (107 M€ investis, 94 % d'EnR, 41 km, 200 sous-stations).
- **Décembre** : Signature du contrat avec la Métropole Européenne de Lille pour créer un réseau de chaleur sur les communes de Tourcoing, Wattrelos, Bondues et Neuville-en-Ferrain (117 M€, 95 % d'EnR&R, 46 km, 219 sous-stations).



DETTES BANCAIRES VERTES ET DURABLES & GREEN BONDS

En 2019, le Groupe **Coriance** a refinancé une partie de sa dette via des émissions d'obligations vertes (Green Bonds) et un prêt à long terme lié à des indicateurs ESG. En 2024, le Groupe a refinancé l'ensemble de ses lignes bancaires, intégrant de nouveaux indicateurs alignés avec ses objectifs Net Zero et Sécurité. Les partenaires financiers ont reconnu les lignes de financement de **Coriance** comme vertes et durables, et cohérentes avec les accords de Paris.



03.

Un engagement réitéré pour le respect de l'environnement

1. DIFFUSION DE CHALEUR RENOUVELABLE ET DE RÉCUPÉRATION

La mission de **Coriance** est de réduire l'impact environnemental des villes et des industries en utilisant de la chaleur et du froid décarbonés. **Coriance** s'engage à augmenter continuellement la part d'EnR&R dans son mix énergétique. Avec plus de 73 % d'EnR&R, **Coriance** évite l'émission de 550 000 tonnes de CO₂ chaque année.

Le mix énergétique de **Coriance** évolue également de plus en plus en cohérence avec les principes de l'économie circulaire et en préservant autant que possible les ressources naturelles disponibles.

Ainsi, la chaleur fatale prend une part croissante, qu'il s'agisse de récupération d'énergie en provenance d'Unités de Valorisation Énergétique (UVE) ou de Stations d'Épuration des Eaux (STEP).

Cette énergie basse température autrefois gaspillée est maintenant conditionnée pour alimenter les réseaux de chaleur ou de froid. Aujourd'hui elle représente plus du quart de l'énergie primaire globalement consommée par le groupe.

Coriance est en France un acteur de référence dans la géothermie, avec trente-sept puits opérationnels. Cette ressource d'énergie primaire inépuisable est sollicitée, elle aussi, sans impact ni sur l'environnement ni sur la disponibilité des ressources.

Enfin, tout en respectant strictement les nouvelles réglementations Red II, **Coriance** poursuit sa politique de valorisation des bois recyclés avec plus de 40 % en 2025 de plaquettes paysagères, urbaines ou issues de broyat de palettes.

2. UNE CHALEUR FAIBLEMENT CARBONÉE

Depuis 2021, le groupe **Coriance** établit son bilan carbone selon les standards internationaux du GHG Protocol, couvrant les scopes 1 à 3. En 2025, les émissions totales de GES sont de 317 304 tonnes de CO₂ équivalent, réparties comme suit :

- **Scope 1** : 219 273 tonnes (69 %) - émissions directes liées à la consommation de gaz naturel.
- **Scope 2** : 10 844 tonnes (3,5 %) - émissions indirectes liées à la consommation d'électricité et à l'achat de chaleur.

- **Scope 3** : 87 184 tonnes (27,5 %) - émissions indirectes liées à la chaîne de valeur (logistique, services, infrastructures).

L'intensité carbone s'est établie à 125 kgCO₂/MWh, en baisse de 5 % par rapport à 2024. Les consommations d'énergies pour la production thermique représentent 88 % des émissions totales, le gaz naturel contribuant pour 80 % du total.



3. PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES

→ L'utilisation des énergies primaires

L'attention portée par **Coriance** à la préservation des ressources s'illustre en premier lieu par ses efforts constants à solliciter les énergies primaires les plus vertueuses et avec le meilleur rendement.

L'utilisation de ces énergies et leur transformation puis leur distribution en énergie thermique et électrique font l'objet de l'attention quotidienne des équipes d'exploitation.

En 2025 :

- Le rendement global des organes de production (gaz et électricité) a été de 82 %.
- Les pertes constatées sur les 583 kilomètres de réseaux **Coriance** se sont limitées à 13 %.



CONSOMMATION D'EAU

Les réseaux de chaleur de **Coriance** fonctionnent en circuit fermé, limitant les consommations d'eau aux opérations de remplissage initial, aux appoints en cas de fuite et aux opérations d'exploitation/maintenance strictement nécessaires. Un suivi régulier de la consommation et un plan de réduction est progressivement mis en place.

LA RÉDUCTION DE CONSOMMATION DE PAPIER

Coriance a déployé le programme Papercut de limitation du gaspillage de papier. Cet outil permet de mettre en place des règles d'impression responsables et d'éliminer les impressions non récupérées, contribuant ainsi à une utilisation plus raisonnée des ressources.

Des actions complémentaires de réduction ont été mises en place :

- La dématérialisation des appels d'offres depuis 2020.
- La dématérialisation des bulletins de paie et l'utilisation de coffres-forts électroniques depuis 2021.

- La dématérialisation des factures clients et fournisseurs, avec une réduction de plus de 80 % depuis 2021.

Ainsi, en 2025 la consommation de papier a été de 283 feuilles par employé et par an.

2024 : 333 feuilles consommées par employé par an.

2025 : 283 feuilles consommées par employé par an.

Soit une réduction de 15 % de la consommation de papier. Ces niveaux sont très inférieurs à la moyenne rencontrée en France dans les entreprises fortement digitalisées.

4. LE RECYCLAGE

→ Gestion des déchets

Coriance déploie une gestion des déchets visant à limiter les impacts environnementaux de ses activités, conformément à la hiérarchie des modes de traitement des déchets et en privilégiant les solutions de valorisation.

Sur l'ensemble des sites, **Coriance** met en œuvre :

- La séparation sélective des déchets dangereux et non dangereux, avant leur élimination finale.
- Des zones de stockage temporaire maîtrisées, conçues afin de prévenir les nuisances, les risques de pollution et les impacts sur l'environnement
- Une traçabilité sur l'ensemble des déchets via une application interne et Trackdéchets
- En 2025, la production totale de déchets a atteint 8 000 tonnes. Le taux global de valorisation s'est établi à 63 %. La baisse constatée par rapport à 2024 résulte d'occurrences exceptionnelles sur les deux exercices (évacuation d'eaux incendie en 2025, valorisation exceptionnelle de terres faiblement polluées en 2024).

FOCUS 2025

→ Recyclage des casquettes anti-heurt

En 2025, **Coriance** a lancé un projet de recyclage des équipements de protection individuelle, illustrant sa volonté d'inscrire l'économie circulaire dans les pratiques quotidiennes. Par ailleurs, les collaborateurs ont été sensibilisés, durant des causeries, au recyclage des équipements en fin de vie.

Déploiement du tri des déchets sur les sites administratifs

Le tri des déchets a été progressivement mis en place au siège de **Coriance**, puis au sein des agences, en 2025. Ce dispositif repose notamment sur la suppression des poubelles individuelles au profit d'un apport volontaire dans des espaces dédiés, facilitant les bons gestes de tri :

- Dans les espaces déjeuner : tri des plastiques, canettes, cartons et déchets résiduels ;
- Dans les espaces copieurs : tri spécifique du papier et des cartouches d'encre.

Dans le cadre des réaménagements immobiliers, des opérations de traitement et de recyclage de déchets spécifiques ont également été menées en 2025, avec notamment :

- Le recyclage de 3 750 kg d'archives et documents papier
- Le recyclage de 560 kg d'équipements électriques et électroniques (DEEE) et de 1 185 kg de déchets industriels banals (DIB).

Le mobilier réutilisable a été redistribué sur d'autres sites, tandis que le mobilier non réemployable a été valorisé via la filière VALDELIA.



Partie 3. Le respect de l'environnement

RECYCLAGE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE

En 2025, **Coriance** a confié le recyclage du matériel informatique hors d'usage et la destruction des données à une Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS).

Cette société, spécialisée dans le reconditionnement, forme et insère des personnes en situation de fragilité, dont 70 % sont en situation de handicap ou en parcours d'insertion professionnelle. Grâce à ses services, 81 % du matériel informatique confié est reconditionné et 19 % est recyclé.



UNE APPLICATION EXEMPLAIRE DES PRINCIPES D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE : RECYCLAGE DES BOUES DE GÉOTHERMIE

Acteur de référence de la géothermie en Île-de-France, **Coriance** réalise chaque année un nombre significatif de forages.

Ces opérations génèrent des volumes importants de boues qui doivent habituellement être enfouies sans faire l'objet de valorisation.

Un partenaire régulier et local de **Coriance** sur ces forages propose une approche innovante : ses services assurent l'évacuation, le traitement et le recyclage des boues et cuttings.

Les boues sont évacuées et traitées, avec un transport nocturne pour réduire l'impact routier, optimiser les consommations et réduire la coactivité sur chantier.

Les techniques de valorisation permettent un recyclage à 100 % : les sables et gravillons, puis les argiles, sont extraits et réutilisés en technique routière. L'eau est filtrée et traitée au CO₂.

Ce CO₂ est capté et recyclé dans un autre processus industriel.

Les matériaux sont réutilisés pour les futures plateformes de **Coriance**, transformant chaque puits foré en gisement de matières premières.

Chaque opération inclut un bilan carbone et une analyse de cycle de vie.



5. PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

→ Identification des zones sensibles

Dans le cadre de son engagement ISO 14001, **Coriance** réalise des analyses environnementales pour identifier les zones sensibles proches de ses sites, notamment les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF). Ces classifications aident à préserver la biodiversité et à évaluer les impacts des projets d'aménagement sur les milieux naturels. Seul un quart des sites sont à moins de 500 mètres de ces zones, en raison de la nature urbaine de notre activité. Voici quelques exemples :

- **Les Mureaux** : Bois Régional de Verneuil
- **Chelles** : Vallée de la Marne
- **Châtenay-Malabry** : Parc Départemental de Sceaux
- **Dijon** : Côte et Arrière-Côte de Dijon
- **Montrond-les-Bains** : Plaine du Forez
- **Pierrelatte** : Ruisselet de la Petite-Berre
- **Montereau** : Réserve Naturelle Régionale de la Colline St-Martin et des Rougeaux

→ Des espaces de biodiversité

Des actions concrètes de préservation et de promotion de la biodiversité sont ainsi prises en cohérence avec les spécificités de ces zones sensibles. Ainsi :

- **À Montereau** : Installation de deux ruches (2023) et mise en place de l'éco-pâturage avec des moutons (2024).
- **À Dijon** : Installation de trois ruches (2019).



DES ACTIONS CONCRÈTES SONT ÉGALEMENT EN PLACE SUR D'AUTRES SITES, AINSI :



→ Éco-pâturage

- **Depuis 2019**, des moutons accueillis sur le site d'Auxerre.
- **Depuis 2024**, des moutons sont présents sur le site de Montereau-Fault-Yonne



→ Hôtels à insectes et nichoirs

- **Depuis 2021** : nichoirs et hôtels à insectes à Villiers-le-Bel
- **Depuis 2021** : hôtel à insectes à Cergy-Pontoise
- **Depuis 2022** : à Valence réalisation d'un état des lieux naturaliste avec la LPO Auvergne-Rhône-Alpes

Partie 3. Le respect de l'environnement

→ Red II

La directive européenne RED II, transposée en droit français, encadre l'utilisation des énergies renouvelables en garantissant leur durabilité selon les critères de l'Union Européenne. Pour la biomasse forestière selon plusieurs critères, notamment la légalité des récoltes, la régénération des forêts, la régulation des zones protégées, la préservation de la biodiversité et des sols, le maintien de la capacité de

production à long terme, et la gestion des émissions et absorptions de CO₂.

En 2025, **Coriance** a renouvelé avec succès la certification de tous ses sites soumis à RED II selon le schéma volontaire 2BS. Afin de préparer les évolutions réglementaires, le Groupe s'assure que l'ensemble de ses fournisseurs de biomasse respectent les exigences de durabilité de RED II.

→ Des plantations d'arbres

En 2025, **Coriance** a organisé plusieurs initiatives de préservation de la forêt.

En juin, un challenge Treely « marcher pour préserver la forêt » a permis de protéger 1 381 m² de forêts grâce à la participation active des collaborateurs.

En octobre, **Coriance** et des élèves d'une école de Briançon ont planté 170 arbres avec l'association Tree2Forest.

En novembre, les élèves du groupe scolaire du Grillon ont participé à une opération de plantation d'arbres dans le sous-bois de la Butte et du Grillon, à Eragny-sur-Oise (95). Cette initiative, organisée par la cellule du patrimoine arboré de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, la Ville d'Eragny-sur-Oise et Cenergy, visait à reboiser la zone afin de préserver les sols et la biodiversité locale. Au total, 93 arbres, arbrisseaux et arbustes ont été plantés par 195 écoliers, encadrés par l'équipe des espaces verts.

→ Les espèces protégées de Commentry

Le site de cogénération biomasse de **Coriance** à Commentry illustre les efforts de préservation de la biodiversité. En 2014, des travaux ont consisté à réaliser des mares et à aménager leurs berges pour les amphibiens. Depuis 2019, des espèces locales protégées, comme le crapaud calamite, bénéficient de mesures de préservation. En 2024, des zones spécifiques ont été restaurées pour protéger la Dame de Onze Heures.



SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT ET À LA GÉOTHERMIE

En 2025, **Coriance** a organisé 128 animations pédagogiques en lien avec ses chantiers de géothermie. Ces actions, déployées directement dans les territoires concernés, ont permis de sensibiliser des scolaires et des riverains aux enjeux de la transition énergétique. Elles prennent des formes concrètes : ateliers en classe, visites de chantiers ou espaces

pédagogiques installés à proximité des forages. Les participants y découvrent le fonctionnement de la géothermie à travers des supports simples (maquettes, vidéos, échanges avec les équipes). Ces dispositifs permettent de rendre les projets plus lisibles localement et de favoriser leur appropriation par les habitants.

04.

Notre engagement envers les collaborateurs

1. SANTÉ ET SÉCURITÉ

Au cœur de sa stratégie RSE et de son système de management, la santé et la sécurité des personnes constituent une priorité absolue pour **Coriance**. Après une performance remarquable en 2021 en matière de fréquence et de gravité des accidents, une dégradation observée en 2023 a conduit à renforcer significativement le dispositif dès 2024, notamment en clarifiant les rôles, responsabilités et compétences de chacun.

Le Groupe réaffirme son exigence de prévention et son engagement constant : préserver la santé et la sécurité de l'ensemble de ses collaborateurs et de ses partenaires.

Afin de structurer cette dynamique, le nouveau plan d'actions « Cap Sécurité » a été élaboré de manière collaborative avec les équipes. Il vise à renforcer l'implication individuelle et collective autour de cinq leviers majeurs : l'évolution des comportements et de la vigilance partagée, une communication plus efficace et ciblée, une clarification des règles et des pratiques opérationnelles, le renforcement de la sécurité industrielle, ainsi que le développement de la prévention santé, tant physique que mentale.

À travers cette démarche, le Groupe confirme son ambition de « Zéro Accident » et se mobilise pour améliorer durablement et significativement ses performances en matière de sécurité.



→ Objectif permanent :

Préserver la santé et la sécurité de ses salariés et de ses sous-traitants !

LES 7 RÈGLES D'OR DE LA SÉCURITÉ

7 ESPACES CONFINÉS

Je n'interviens jamais seul en espace confiné et m'assure que l'atmosphère y est contrôlée pendant toute l'opération.

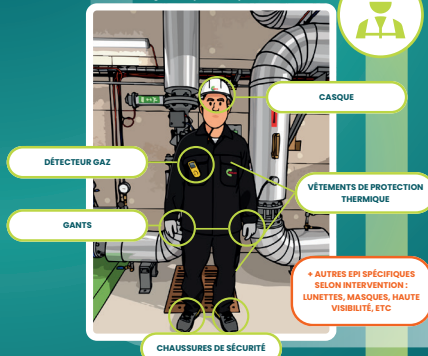


LES 7 RÈGLES D'OR DE LA SÉCURITÉ

1 PORT DES EPI

Je porte toujours mes EPI sur site, en intervention et sur chantier après m'être assuré de leur bon état.

EPI obligatoires pour les opérationnels :



LES 7 RÈGLES D'OR DE LA SÉCURITÉ

2 CODE DE LA ROUTE

Je respecte le code de la route et adopte une attitude responsable et courtoise au volant.



Partageons la route en toute sécurité !



2. EFFECTIFS, EMBAUCHE, TEMPS DE TRAVAIL, DIALOGUE SOCIAL, MOBILITÉ INTERNE

Chez **Coriance**, une importance primordiale est accordée aux collaborateurs, à leur **bien-être** et à leur **développement professionnel**.

→ Effectifs et embauche

En 2025, 147 nouveaux collaborateurs ont été embauchés renforçant ainsi la capacité de l'entreprise à répondre aux défis de demain.

Au 31 décembre 2025, Coriance compte 582 collaborateurs :

→ 291

dédiés
à l'exploitation

→ 92

dédiés
aux travaux

→ 199

affectés aux
fonctions transverses

Leur moyenne d'âge est de 39 ans.

En 2025, **Coriance** encourage les candidatures féminines, atteignant un taux de féminisation de 27,7 %, égal à la moyenne du secteur industriel en France.

L'index égalité professionnelle F/H a progressé de 2 points, atteignant 88/100.

En 2025, **Coriance** a recruté 28 personnes grâce à un dispositif de cooptation, favorisant un recrutement rapide et efficace.

“

« En 2025, **Coriance** a maintenu une pépinière de 5 ingénieurs en CDI. La majorité d'entre eux ont été affectés sur des postes pérennes. Ces jeunes ingénieurs projets seront amenés à évoluer tout au long de leur parcours dans différentes équipes :

Développement, Énergie, Travaux, Ingénierie, Études, Méthodes, Technique et Clientèle. Les profils recrutés proviennent majoritairement d'anciens stagiaires ou candidats reçus dans le cadre d'entretiens pour des postes CDI ingénieurs... »

Anne Sophie Michelet
Cheffe de service Recrutement.



Partie 4. Notre engagement envers les collaborateurs

→ Partenariat avec les écoles

En 2025, **Coriance** a structuré et renforcé ses partenariats avec les établissements d'enseignement afin de soutenir son attractivité et d'anticiper ses besoins en compétences.

Le partenariat avec Énergie Tech a été renouvelé pour trois ans, avec une visibilité accrue du Groupe lors des événements organisés par l'école, permettant aux étudiants d'identifier plus facilement **Coriance** et de s'engager dans des démarches de recrutement.

Le partenariat avec l'ESIEE Paris, signé en 2024, est en cours de renouvellement et s'accompagne d'actions

visant à renforcer la présence du Groupe au sein de l'établissement (événements, communication, interventions, taxe d'apprentissage).

Au total, 23 événements écoles ont été organisés en 2025 (forums, job dating, rencontres), contribuant à accroître la notoriété du Groupe auprès des étudiants et à qualifier les candidatures.

Dans ce cadre, **Coriance** a recruté 34 alternants, confirmant le rôle structurant de ces partenariats dans la politique de développement des talents.

→ Mobilité interne



La mobilité interne chez Coriance

Chez **Coriance**, la mobilité interne est cruciale pour le développement des compétences et la progression de carrière, renforçant l'engagement des équipes.

En 2025, 33 mobilités ont été réalisées (76 % d'évolutions professionnelles et 24 % de mutations). Une plateforme dédiée et des formations sur mesure accompagnent les collaborateurs.

→ Organisation du temps de travail

Le temps de travail des techniciens est adapté aux saisons : 35 heures en été et 40 heures en hiver pour une présence accrue en période de chauffage. Les périodes d'astreinte sont ajustées. Les collaborateurs dont les missions sont compatibles avec le télétravail bénéficient de deux jours de télétravail par semaine.



→ Mentorat

Le mentorat est un dispositif d'accompagnement basé sur un échange collaboratif et volontaire.

Ce programme permet à une personne d'expérience, le mentor, de partager ses connaissances, son expertise pour favoriser l'intégration et l'évolution d'un autre collaborateur ou collaboratrice, le mentoré.



→ Dialogue social

La qualité du dialogue social est essentielle chez **Coriance**. Les échanges avec le Comité Social et Économique (CSE) permettent de garantir une communication ouverte et transparente. Ils ont permis de conclure en 2025 des accords sur le temps de travail, l'intéressement et la rémunération.

3. FORMATION

La formation chez **Coriance** est conçue pour accompagner chaque collaborateur dans son parcours professionnel, en mettant à disposition les outils et les connaissances nécessaires pour développer leurs compétences et réaliser leurs missions.

En 2025, **Coriance** a organisé 417 heures de formation. Le groupe consacre 2 % du coût de la masse salariale à la formation

Un catalogue de formation complet a été créé en 2024 et rendu accessible aux collaborateurs début 2025.

4. PARTAGE DE LA VALEUR

En 2025, la politique de rémunération de **Coriance**, fondée sur un dialogue social constructif avec les syndicats, a vu les négociations annuelles obligatoires approuvées à l'unanimité. Un dispositif de participation et d'intéressement permet aux salariés de bénéficier de primes basées sur des critères financiers, d'efficacité opérationnelle et de sécurité.

5. ACTIONNARIAT ENTREPRISE

En 2025, **Coriance** a proposé à ses collaborateurs de renforcer leur implication via l'actionnariat salarié, grâce au **Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)**.

Aujourd'hui deux tiers des effectifs sont actionnaires de l'entreprise.



6. QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (QVCT)

En 2025, **Coriance** a poursuivi sa démarche QVCT avec des actions concrètes autour de l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle, de la prévention et de la sensibilisation.

En 2025, **Coriance** a renouvelé l'obtention du label **HappyIndex@AtWork** pour une durée de 2 ans.

→ Équilibre vie professionnelle – vie personnelle

ACCOMPAGNEMENT À L'ACCÈS AU LOGEMENT

En 2025, 33 dossiers ont été suivis et 12 collaborateurs ont bénéficié via **Coriance** d'une mesure concrète d'accès à un logement (Action logement, garantie Visale, prêt travaux).



PARENTALITÉ

Signataire de la Charte de la Parentalité depuis 2022, **Coriance** s'engage à garantir la non-discrimination des salariés-parents, à aménager l'organisation de leur travail pour le rendre compatible avec leurs responsabilités familiales, et à sensibiliser aux enjeux de la parentalité.

En 2025, le dispositif crèche entreprise a permis d'accueillir 17 bébés dans les structures de La Maison Bleue.



« En 2025, nous avons franchi une étape importante avec le déploiement d'une formation obligatoire sur les agissements sexistes, destinée à la fois aux collaborateurs déjà en poste et aux nouveaux entrants, afin d'ancrer durablement une culture de respect au travail. »

Valérie Fazeuilh
Responsable QVCT.

→ Animation QVCT

La responsable QVCT du groupe **Coriance** met en place de nombreux événements en faveur du bien-être des collaborateurs :

Durant la Semaine de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail 2025, des activités ont été proposées, parmi elles : une activité fédératrice autour du sport (marcher avec Treely), des livraisons de paniers de fruits, et des sensibilisations sur la gestion du stress au travail.

05.

Un acteur conscient de sa responsabilité sociétale

1. UNE POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES

Coriance adopte une politique d'achats responsables, respectant les dix engagements de la charte « Relations fournisseurs et achats responsables » dont elle est signataire :

- 1 Relation financière responsable** : Cadre contractuel équilibré, procédure de mise en concurrence équitable, révision de prix pour partager les risques.
- 2 Relation respectueuse** : Engagement en matière de sécurité et normes ISO, 80 % de satisfaction des partenaires en 2023.
- 3 Gestion des dépendances** : Limitation de son poids à 20 % dans le chiffre d'affaires d'un fournisseur, diversification du portefeuille clients.
- 4 Implication des organisations** : Partage des bonnes pratiques en relations fournisseurs et achats responsables.
- 5 Coûts et impacts du cycle de vie** : Prise en compte des coûts logistiques, d'acquisition, de maintenance et de formation.
- 6 Responsabilité environnementale et sociétale** : Inclusion de la RSE dans les choix de fournisseurs, bonus/malus selon les performances.
- 7 Responsabilité territoriale** : Privilégie les achats locaux pour dynamiser l'économie et préserver l'environnement.
- 8 Professionnalisme et éthique** : Comportements éthiques et responsables, lutte contre la corruption avec des modules de formation.
- 9 Pilotage global de la relation fournisseurs** : Direction des Achats centralisée pour une relation homogène.
- 10 Médiateur « relations fournisseurs »** : Facilite le dialogue et prévient les conflits, joignable par courriel.



« En respectant la charte « relations fournisseurs et achats responsables », nous montrons notre volonté d'intégrer les principes du développement durable dans l'ensemble de nos métiers et de les promouvoir dans nos relations avec nos partenaires. »

Arlette Monny
Cheffe de service achats régionaux.

ZOOM FOURNISSEURS BIOMASSE

Afin de couvrir ses besoins en biomasse, **Coriance** a tissé un réseau de fournisseurs constitué essentiellement de Très Petites Entreprises implantées localement.

En relation très régulière avec chacun d'entre eux, le groupe s'oblige à les rencontrer annuellement afin de recueillir leur niveau de satisfaction de leur relation contractuelle.

Conscients que leur trésorerie représente pour eux un point névralgique, **Coriance** accorde une attention toute particulière au respect strict du délai de paiement de ses achats.

2. QUALITÉ ET TRANSPARENCE

Le groupe est engagé dans le **management de la qualité et de la sécurité** depuis plus de 10 ans et s'efforce de s'améliorer en continu.



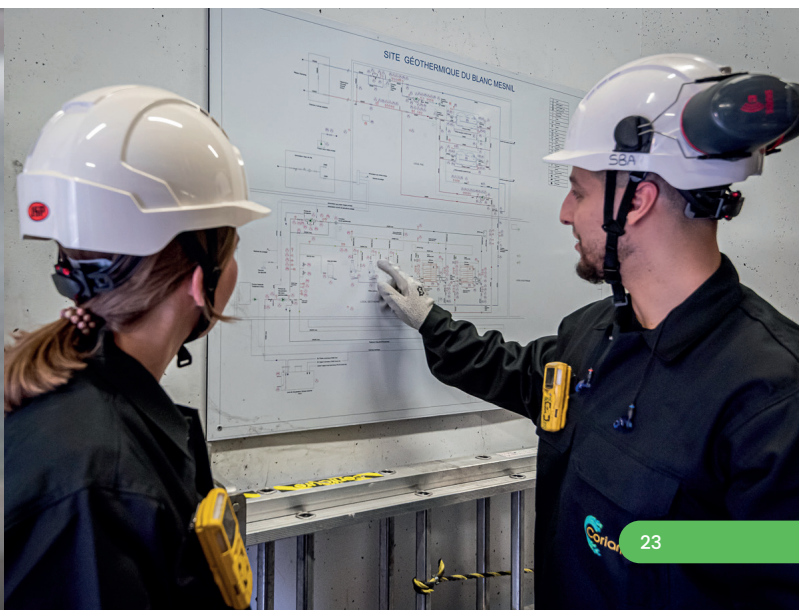
Cette démarche de qualité est validée par sa certification, reconduite depuis de nombreuses années, à quatre référentiels **ISO**.

Cette **quadruple certification** sur son cœur de métier couvre l'ensemble de ses Délégations de Service Public (certification multisites) ainsi que ses services transverses. Auditée tous les trois ans par un organisme certificateur, elle a été à nouveau confirmée en 2024.

Coriance garantit une transparence envers ses partenaires et clients, et traite équitablement

les fournisseurs via une procédure de mise en concurrence. Les critères de notation des offres sont clairement communiqués, et les résultats des enquêtes de satisfaction sont partagés avec les fournisseurs en contrats-cadres.

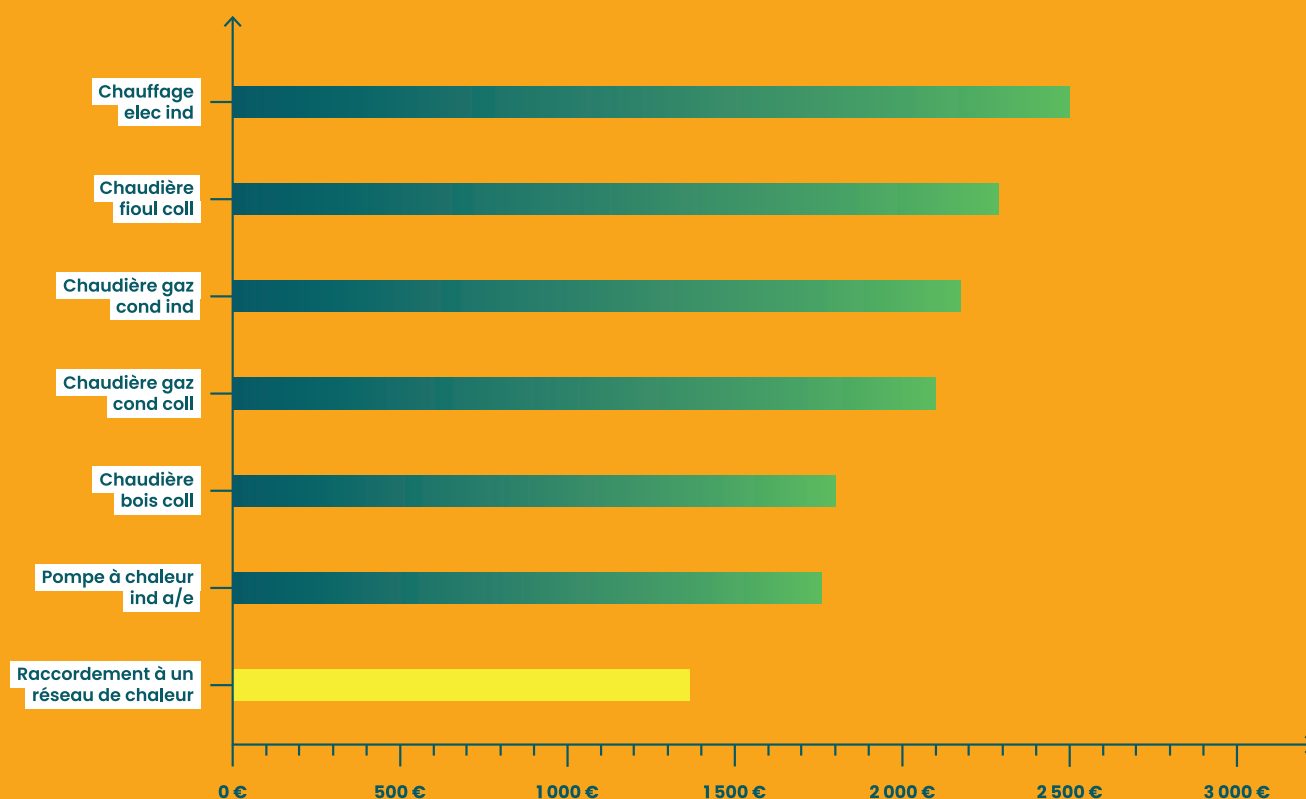
Les fournisseurs en contrats-cadres reçoivent les résultats des enquêtes annuelles de satisfaction. Lors de la dernière enquête, 325 entreprises ont été notées avec une satisfaction moyenne de 88,3 %. Les partenaires ayant un taux inférieur à 70 % sont susceptibles d'être exclus du référentiel.



3. SERVICE CLIENT

Le chauffage par réseau de chaleur offre une énergie à coût compétitif et stable, même dans le contexte de forte volatilité sur les marchés de l'énergie. Les études spécialisées montrent qu'il est en toutes circonstances le moyen de chauffage le plus économique en France.

→ Comparaison du coût chauffage ECS dans le parc social en 2023 (€ TTC/logement et par an)



Source : Amorce

Coriance se distingue des autres acteurs en se concentrant sur la construction et l'exploitation des réseaux de chaleur, et en proposant un prix moyen de la chaleur inférieur à la moyenne nationale.

Coriance a également la volonté de proposer un prix adapté sans dégrader sa qualité de service. Afin de s'en assurer, le groupe calcule annuellement le **Net Promoter Score (NPS)** sur son périmètre auprès de ses abonnés. Le NPS est l'un des indicateurs les plus connus et les plus utilisés pour mesurer la satisfaction client.

En 2025, le **Net Promoter Score de Coriance s'établit à +36**, en progression par rapport à l'année précédente (+34).

→ Évolution du NPS auprès des abonnés Coriance :

Année	2023	2024	2025
NPS	+29	+34	+36

Échelle communément admise :

NPS > 0 est bon

NPS > 50 est très bon, voire excellent

NPS > 70 est rare, traduit que les clients sont fans de la marque

Partie 5. Un acteur conscient de sa responsabilité sociétale

La qualité de service de **Coriance** est appréciée par diverses autorités délégantes, allant de petites communes à de grandes métropoles.



4. EMPLOI : DIVERSITÉ ET INCLUSION

→ Insertion des personnes en situation de handicap

Coriance favorise l'intégration sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap. Un référent « handicap » accompagne les collaborateurs et répond à leurs questions.

→ Insertion des personnes éloignées de l'emploi

Coriance s'engage pour l'égalité des chances et l'insertion des travailleurs en difficulté ou en situation de handicap, intégrant des clauses sociales dans ses marchés.

Coriance propose des CDD d'insertion pour les jeunes de moins de 26 ans et les bénéficiaires du RSA. Des engagements contractuels ont été pris pour plusieurs sites. En 2025, 14 contrats d'insertion ont été proposés.

5. PARTENARIATS

→ Engagement de Coriance dans les partenariats locaux et le sport

En 2025, **Coriance** a poursuivi son engagement envers des acteurs locaux et a signé ou renouvelé 32 partenariats pour soutenir des clubs sportifs, des associations culturelles et des événements liés au développement durable.

Coriance a également développé des partenariats avec des acteurs engagés dans la transition énergétique, comme l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) Lyon, affirmant un engagement commun en faveur de la transition énergétique,

notamment dans le cadre du projet de réseau de chaleur urbain du Sud-Ouest lyonnais.

Coriance est par ailleurs adhérent de l'Alliance Industrielle pour la Compétitivité et l'Efficacité Énergétique (ALLICE). Dans ce cadre, le Groupe participe à des colloques, webinaires et projets collaboratifs, partage des retours d'expérience et contribue à la diffusion de bonnes pratiques en matière de décarbonation industrielle.

→ Ambassadrice Coriance



Eugénie Dorange en immersion sur le forage de la géothermie de Dugny-Le Bourget

Depuis 2019, **Coriance** accompagne des femmes sportives de haut niveau pour incarner ses valeurs.

En 2025, Eugénie Dorange, athlète de haut niveau en canoë sprint, devient ambassadrice de **Coriance**.

6. ÉTHIQUE

Coriance a adopté une **Charte Éthique** et mis en place plusieurs référents pour faciliter le signalement de faits répréhensibles :

- **Référents Harcèlement sexuel et agissement sexiste** : Orienter, informer et accompagner les salariés en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.
- **Référent Lanceur d'alerte** : Pour signaler des faits non-conformes aux valeurs du Groupe.

- **Référent Lanceur d'alerte externe** : Pour les fournisseurs signalant des risques d'atteinte aux droits humains et à la sécurité.
- **Référent Compliance** : Veille au respect des règles de concurrence et des bonnes pratiques.
- **Référent RGPD** : Pour le traitement des données personnelles.



WWW.GROUPE-CORIANCE.FR



Immeuble Horizon 1
10 Allée Bienvenue
93885 Noisy-le-Grand Cedex

Tél. : 01.49.17.79.79
Fax. : 01.43.04.51.23

Pour plus
d'informations
scannez ce QR Code

